

Inscrire la transgression dans le lien, rite et reconnaissance

A. Moment adolescent : acte et actualisations	3
<i>A-1. Logique de l'acte de reproduction de la vie par elle-même.....</i>	<i>3</i>
<i>A-2. Conditions de temps et de lieu pour l'actualisation de cet acte.....</i>	<i>5</i>
<i>A-3. Vue sur l'adolescence contemporaine.....</i>	<i>6</i>
B. Transgression adolescente : défi, mise en cause, fidélité	8
<i>B-1. Conditions de l'affirmation transgressive vraie.....</i>	<i>10</i>
<i>B-2. Versions désastreuses de la transgression.....</i>	<i>15</i>
<i>B-3. Quand ça commence mal... que faire ?</i>	<i>16</i>
C. Faire face à la transgression : orientation des interventions.....	18
<i>C-1. Redéfinir responsabilisation, réparation, médiation, prestation.....</i>	<i>19</i>
<i>C-2. Assurer la conjonction des deux temps d'un rite de reconnaissance...21</i>	<i>21</i>
<i>C-3. Éloge d'un travail local, précis et engagé, quoiqu'en aveugle.....</i>	<i>22</i>

* * * * *

Invité à intervenir lors de la journée de 20^{ième} anniversaire du Radian, je partirai de quelques repères sur la notion d'adolescence, préciserai ensuite les enjeux de la transgression, pour enfin proposer quelques associations et réflexions sur ce qui m'est apparu être la spécificité même d'une institution telle que la vôtre.

Je commencerai par quatre remarques.

- Si mon exposé comprend quelques propos critiques, ceux-ci concernent essentiellement l'une ou l'autre aporie à laquelle peuvent conduire certains discours sur la déviance. Quant à la motivation, l'écoute et l'inventivité des acteurs, elles permettent bien souvent d'œuvrer positivement au-delà de ce que certains discours officiels auraient pu laisser prévoir.
- Le détour par la théorie ne tient sa pertinence que de pouvoir être réinvesti dans l'expérience, d'éclairer quelques éléments cliniques partagés, d'offrir le plus de chance de toucher au plus prêt le *réel*, tandis la prétendue preuve par évidence des faits (« evidence base ») conduit souvent, du moins dans le champ de l'étude des êtres en transformation, à une recrudescence de la confusion

proportionnelle aux errances rencontrées. Cette dernière démarche reste en effet le plus souvent aveugle à l'essentiel, ce qui est réellement en jeu dans la mise au défi de l'ordre établi. Le chemin de mon exposé ne sera donc pas sans rapport avec l'exigence éthique de toute intervention auprès des jeunes : celle d'éviter de ramener *ce qui cherche à se dire de manière encore inadéquate* à la *trop grande évidence d'une réalité assurée d'elle-même*, un tel ravalement comprenant inmanquablement le risque de stigmatiser ou d'étouffer la différence qui cherche à se faire entendre. Je proposerai donc un détour afin de pouvoir donner sa chance à du *possible non encore avéré*, tandis que le trop court chemin d'assertions trop sûres d'elles-mêmes exposerait à ravalier ce possible sur l'évidence du déjà-là.

- La troisième remarque concerne l'existence de deux manières de repérer *ce qui est possible*, de discerner la chance contenue dans nos interventions. Une première voie consisterait à examiner ce qui est objectivement possible, pour vérifier ensuite si les conditions sont remplies pour le réaliser, avec le risque de conclure à l'absence de ces conditions favorables et d'ainsi se retrancher derrière *la nécessité* et *les limites* pour justifier que rien n'aura été réalisable. Selon la seconde voie, celle que je vous propose, il s'agit d'abord d'endurer la confrontation à ce qui apparaît comme impossible, à lancer ensuite courageusement le pari, et de chercher les moyens pour rendre possible l'un ou l'autre de ces points réputés impossibles. Sans garantie ni maîtrise du résultat, ne s'agit-il pas en effet de croire à nos intervention face à des jeunes dits *impossibles : impossibles à vivre, impossibles à supporter, ayant commis des actes impossibles à tolérer*? Il s'agit donc de promouvoir un acte de *possibilisation*, c'est-à-dire d'ouverture de nouveaux possibles. C'est à ce prix que la clinique peut être dite *clinique de la rencontre*.
- Précisons enfin que, soutenir la transmutation d'un point réputé impossible en de nouvelles possibilités, expose peu ou prou à une *riposte de la raison pragmatique* qui vient exiger des preuves que le système effectif proposé soit en mesure d'obtenir de meilleurs résultats que par les voies déjà empruntées. Une telle interpellation est en effet redoutable : les voies susceptibles de rendre possible l'impossible (voies de la *possibilisation*) ne peuvent en effet que s'inventer en cours de route : la soumission brutale à la nécessité de preuves anticipatives risque toujours de conduire au constat de leur inexistences actuelles, ou du moins de leur caractère utopique. La prétention se verrait-elle alors invalidée dans l'œuf? Face à ces propos, nous soutiendrons plutôt : ce n'est pas parce que la proie n'est pas visible que la chasse perd son sens, ce n'est pas parce que la réponse n'est pas disponible que le creusement du chemin de la question n'a pas de pertinence. Cela exige il est vrai une forme de confiance qui ne s'acquiert que dans la rencontre avec ces jeunes en qui l'on croit entr'apercevoir une possibilité qu'eux-mêmes ignorent.

Soutenir, comme l'indique le titre mon exposé, la possibilité d'inscrire la transgression dans le lien nécessite de fournir une définition positive de

la *transgression*, à rebours de l'acception devenue courante qui pointe quasi exclusivement son aspect problématique, destructeur, ou du moins menaçant pour un ordre en crise et en mal de lui-même. Afin de situer la possibilité de ce que j'appellerai une *transgression vraie*, je commencerai par quelques précisions sur la notion de *moment adolescent* et sur ses dimensions essentielles. Ensuite, en contre point de la création transgressive, nous examinerons tant les éventuels points d'impasses que les potentialités destructrices des avatars de la transgression qui ne respecterait pas ses propres conditions d'inscription. J'aborderai ensuite les attitudes possibles face à des *agirs* qui commencent sur le mode d'une transgression destructive, ou du moins laisse craindre un tel destin. Je vous proposerai de soutenir à cet endroit périlleux que l'enjeu essentiel n'est pas simplement d'annuler le chemin de la transgression, ni de simplement le redresser pour le faire rentrer dans le rang, mais plutôt de contribuer à réalité une transformation interne nécessaire afin de lui donner destin de *transgression vraie* susceptible de venir s'inscrire dans le lien et compléter ainsi le monde de son *surcroît de réalité*. Le travail d'une institution comme la vôtre s'en trouvera, je l'espère, ainsi éclairé, tant sur les enjeux de la médiation que sur ceux de l'accompagnement des prestations d'intérêt général. Nous pourrions alors conclure en laissant libre cours à quelques associations sur le si-bien-nommé *Radian*.

A. MOMENT ADOLESCENT : ACTE ET ACTUALISATIONS

Aborder avec rigueur les enjeux de l'adolescence nécessite une première distinction entre d'une part l'adolescence comme opération de passage et moment singulier de l'existence, et d'autre part, les modalités historiques contingentes selon lesquelles s'inscrit ce passage sous la forme d'une période déterminée de la vie, construite à partir des normes sociales et étayées sur les données du développement individuel tant biologique que psychologique.

A-1. Logique de l'acte de reproduction de la vie par elle-même

Avant de s'inscrire comme lieu et temps déterminés empiriquement, le passage adolescent se caractérise par une *manière singulière d'interroger l'ensemble de l'existence* à partir d'une épreuve du *milieu de la vie* — pas nécessairement le milieu chronologique mais ce point essentiellement médian et intervallaire reliant l'enfance et l'âge adulte à travers leur disjonction irrémédiable. L'adolescence se donne ainsi comme un point singulier, un *moment* détaché du déroulement linéaire de l'existence et assurant le passage dans la rupture d'un état à un autre. La notion de *moment* mérite que l'on s'y attarde un instant : elle renvoie à trois strates de signification, chacune évocatrice d'une dimension inhérente à l'adolescence.

- D'abord, un *moment* désigne une petite période de temps séparable du cours fluent du temps. *Point spatial* et *punctualité temporelle*, le moment représente *topologiquement* une île immobile dans le flux du temps, une *fraction* du temps, ou encore un *bout de temps séparé du temps*.

- Ensuite, la notion de *moment* désigne une puissance de mouvement qui se manifeste en un point du fait des forces ambiantes plus ou moins éloignées de ce point. La définition est présente dans le domaine de la physique, mais aussi celui de la psychologie (le moment psychologique désigne tel ou tel élément comme cause). Au delà de ces deux déclinaisons, concernant l'adolescence, il s'agirait de penser ce *moment pulsionnel* qui saisit *sur-le-champ* le corps de l'adolescent : effets des passions anciennes, présentes ou futures, effets d'inertie générés par les répétitions transgénérationnelles et les secrets, effets d'attraction du fait de la présence des corps sexués dans le même monde, effets des pulsions brutalement libérées de leurs chemins habituels. La liste pourrait être encore longue, comprenant encore les effets des produits de consommation et des drogues circulantes, consommer dans un but d'apaisement ou de stimulation et ouvrant à des puissances imprévisibles parfois difficiles à contenir, ainsi que effets de torsion venus de tendances contradictoires intimes brutalement mises à jour, extériorisées et rencontrées dans ce climat tout à fait spécifique d'*inquiétante étrangeté* ou de *troublante familiarité*.
- Enfin, la notion de *moment* désigne une *phase d'un processus de développement*, en tant qu'elle est le passage actif de toute l'histoire antérieure rassemblée comme causalité de ce qui va suivre. Dans sa *dynamique*, l'adolescence se déploie, à partir du point d'interruption, comme un retour en arrière vers les éléments constitutifs de soi-même afin de s'approprier son histoire, ouvrir à un futur et reprendre en toute liberté son propre mouvement en avant. L'adolescence est bien cette phase de développement de la vie, dont le pouvoir extraordinaire est de permettre la métamorphose en puisant dans les forces anciennes arrivées à saturation afin d'organiser au présent la traction vers un avenir, tout en construisant son *motif*. Le *moment adolescent* s'avère ainsi transition singulière d'un état à un autre, acte de reproduction transformatrice de la vie, empreinte vivante soumise à la métamorphose.

Selon ces trois dimensions signifiante, l'adolescence est bien le nouage d'une *fraction*, avec la résurgence de *puissances*, en vue de la mise en forme d'une *vection du présent*, chemin subjectif qui transmute le passé en avenir vivant. Autrement dit, le *moment adolescent* est borné en aval par une rupture instantanée de l'organisation vectorisée de la vie qui précède et en amont par la restitution de la vectorisation temporelle du présent à partir des différents *moments de forces* qui se sont manifestés plus ou moins sauvagement durant cette *fraction de temps* qu'est l'adolescence. Le *moment adolescent* ne se limite cependant pas aux effets de forces relationnelles, historiques, psychiques et physiologiques qui viennent s'actualiser en une fraction temporelle succédant à l'interruption des vectorisations infantiles de l'existence : le *moment adolescent* comprend aussi et surtout les moyens en acte permettant la mise en formes de ces puissances. Car ce n'est qu'au gré d'une telle mise en forme que l'adolescence devient cette transition de l'existence qu'elle est, ouvrant à un nouveau présent. En paraphrasant le poète André du Bouchet pour qui « *la poésie n'est qu'un certain étonnement devant le monde / et les moyens de cet étonnement* », nous dirons

donc que le *moment adolescent* n'est que la soumission aux forces multiples rassemblées en une fraction de temps *et* les moyens d'endurer ces forces pour en construire un trajet nouveau — trajet qui viendra toujours en travers et constituera la transgression singulière d'un nouveau sujet.

Par cette duplicité constituée à la fois du saisissement par les puissances environnantes ou intimes et de l'acte de mise en forme de ce saisissement, le *moment adolescent* se différencie du *moment de force mécanique* des physiciens qui s'applique à un système déjà construit ou conçu par le physicien extérieur au système des forces. Le *moment adolescent*, au sein duquel le sujet vient à (re)commencer, se distingue également des autres *moments psychologiques* où la cause agit sur une psyché déjà constituée. À travers la duplicité de l'étonnement et des moyens de l'étonnement, le *moment adolescent* est bien le paradigme de tout *moment de fondation subjective* où l'être sujet se constitue dans le même temps qu'il est saisi par ce qui le traverse, sommé de *s'inventer-trouver* dans ce qui lui arrive.

Pour le dire encore autrement, l'*adolescence* est l'événement de la rencontre de soi-même devenu étranger et à partir duquel il s'agit de devenir ce que l'on est, ce que le sujet qui y a pris naissance aura été depuis toujours. L'adolescence est ce point étrange et insaisissable du passage, point de bascule couplant la perte inévitable des repères désuets et la renaissance qui transmue les valeurs par retour vers soi-même faisant ouverture à l'inconnu. La difficulté à se tenir en un tel point paradoxal caractérise la position de l'adolescent face à *ce qui lui arrive*, tout comme celle de l'intervenant face à l'adolescence, de même encore que celle des protagonistes familiaux et sociaux impliqués dans cette même adolescence. C'est ainsi que l'adolescence saisi toujours plusieurs générations, ainsi qu'un monde en métamorphose.

A-2. Conditions de temps et de lieu pour l'actualisation de cet acte

Ce *moment adolescent* dont nous venons de dresser le portrait logique ne peut cependant *avoir lieu* que d'être vécu, possibilité elle-même tributaire des conditions institutionnelles qui la garantissent, lui procurent ses bords à l'instar des rives contenant le cours d'eau sans en gêner l'écoulement. Le *moment adolescent*, point paradoxal d'un retour qui mute en *force d'en avant*, doit être culturellement assigné en un lieu et en une durée, que ce soit sous la forme d'un temps du rite et du sacrifice ou d'une tranche d'âge durant laquelle essais et erreurs peuvent être légitimement expérimentés, telle une liberté sous garantie d'un tiers.

- Dans les sociétés traditionnelles, le passage du statut d'enfant au statut d'acteur social au sens plein se déroule dans l'espace d'un temps ritualisé présentifiant des mythes construits et soutenus symboliquement à un niveau collectif, condensant ainsi les enjeux de la transmutation adolescente ; le travail de l'adolescence y est ainsi assuré au travers des rites d'initiation et de fécondité, assurant la naissance à partir du chaos. Cet enjeu d'initiation semble aujourd'hui devoir être pris en charge par chacun pour son propre compte avec

la richesse et les périls que cela représente.

- P. Ariès estime que l'adolescence telle que nous la concevons est un phénomène récent, ne pouvant apparaître que dans le cadre de la chute de l'ancien régime où « *l'enfant passait directement et sans intermédiaires des jupes des femmes, de sa mère ou de sa "mie" ou de sa "mère-grand", au monde des adultes* »¹ et la promotion des idées de la révolution française prônant le libre usage de soi-même et même la nécessité pour chaque individu de décider librement de son existence. Cette inscription moderne de la période d'adolescence consiste à accorder à l'individu un *moratoire* quant à l'exercice de cette liberté responsable : l'adolescence est reconnue comme un temps possible de la démesure, durant lequel le jeune sorti de l'enfance a la possibilité de vivre et de faire l'expérience de l'autonomie, de la sexualité et du monde des adultes, sans être cependant tenu responsable de la même manière. Durant ce temps intermédiaire inscrit et garanti comme période de la *minorité civile*, les adultes se portent garant de la liberté accordée tandis que la responsabilité du jeune se noue à la dette qu'il contracte à l'encontre de ceux qui se seront portés responsables de lui.
- Selon les théories psychologiques de la deuxième moitié du XXI^{ème} siècle, les bornes individuelles de la période d'adolescence s'établissent selon des critères d'ordre différent pour l'entrée et la sortie : le début est marqué par un critère physiologique, la puberté, tandis que la fin s'indexe d'un accès à la maturité identitaire, sexuelle et sociale, témoignant d'une entrée le monde dit *adulte*. Ce dernier se caractérise essentiellement par une discipline du temps en vue de soutenir la réalisation des quelques possibles parmi ceux que la période d'adolescence aura mis au jour.

A-3. Vue sur l'adolescence contemporaine...

Qu'en est-il aujourd'hui, au seuil du 3^{ème} millénaire, de l'institutionnalisation de l'adolescence ? La figure de l'adolescence en tant que période constituée, enchâssée entre la période de latence et l'accès à une maturité adulte, semble incontestablement mise à mal de multiples manières. Les thématiques adolescentes se généralisent en amont et en aval alors que s'estompent les garanties sociales constitutives de l'adolescence comme tranche d'âge particulière et période préservée d'originalité, d'essais et erreurs. Depuis plusieurs décennies déjà, « *la culture originale revendiquée par les jeunes fait désormais partie du patrimoine de toutes les générations : la liberté sexuelle, le droit à la parole, les formes d'expression dans lesquelles la vie privée et la vie publique se mêlent profondément, sont des valeurs reconnues par tous.* »² Les oripeaux du jeunisme attirent les adultes de tout âge, ceux-ci se lamentant en retour sur la *mollesse* des juniors. D'autre part, le moratoire se trouve de moins en moins garanti, et l'ordre

¹ Marcelli, D., Braconnier, A., *Adolescence et psychopathologie*, Masson, Paris, 2000, p 9

² Marcelli, D., Braconnier, A., *op.cit.*, p 9

en place, angoissé, se montre très frileux à se porter garant des frasques d'une jeunesse fantasmée comme dangereuse et qu'il s'agirait plutôt de *neutralise* et de placer *hors d'état de nuire*. Par exemple, le mouvement croisé de l'augmentation de l'âge d'obligation scolaire jusque 18 ans et la diminution de l'âge d'accès à la majorité à 18 ans efface la période, autrefois dévolue entre 16 et 21 ans, durant laquelle un jeune pouvait exercer sa liberté professionnelle et décider de rentrer dans le monde du travail, sans en assumer tous les risques au même titre qu'un adulte. Les parents et le social se portaient encore durant ce temps garant de l'exercice de sa liberté. Actuellement, les jeunes passent d'emblée du statut infantile d'obligé au statut d'adulte responsable, et la période de transition n'a plus de garantie d'inscription sociale, n'est plus circonscrite par une norme sociale contraignante. Bien sûr, lorsque les ressources psychiques et sociales sont disponibles, les parents continuent à assurer une période de transition de plus en plus longue, mais cela ne tient plus qu'à eux, à leur bonne volonté et à leur capacité. Cette situation expose à deux écueils : d'une part, une augmentation du sentiment de dette ainsi que l'induction d'une dépendance concrète anormalement prolongée des jeunes vis-à-vis des parents ; d'autre part l'installation de grandes inégalités sociales puisque, lorsque les ressources de l'entourage sont absentes, il n'y a plus non plus de force sociale contraignante garantissant le droit à vivre cette période de transition. Rien n'empêche alors que le jeune soit anormalement maintenu dans un statut de soumission infantile avec son corrélat d'impunité, avant de passer brutalement et sans transition à un statut adulte où nul n'acceptera désormais de se sentir responsable des conduites jugées inacceptables, voire déjà repérées comme étant inscrites dans la récidive. Ajoutons que cette conjonction de l'absence d'inscription garantie et de la dissémination de la problématique fait de la jeunesse un symptôme révélateur des tensions paradoxales et des contradictions qui traversent l'ensemble de la société.

L'opération adolescente semble ainsi de plus en plus complexe et diffusément répandue, en même temps que se révèle la précarité de son cadrage social et de son inscription comme période déterminée et reconnue. Jean-Jacques Rassial³ peut ainsi déclarer que l'adolescence n'existe plus, dans la mesure où elle est omniprésente dans la société, se présentant sous la forme généralisée des *états limites*. Nous assistons ainsi d'une part à des *adolescences* de plus en plus précoces et d'autre part à l'impossibilité de clore la période d'adolescence. L'*adolescence* ayant perdu son lieu d'inscription, se propage de manière ingénue, envahissant les autres périodes de la vie.

Nul retour en arrière n'est possible, encore moins souhaitable. La difficulté actuelle n'est pas nécessairement une impasse, elle est plutôt à considérer comme un complexe d'ornières sur le chemin de l'émancipation, ne pouvant en rien justifier les positions nostalgiques, nous convoquant plutôt à la responsabilité d'*ouvrir* un nouveau chemin afin d'éviter de s'enliser. Les modalités concrètes de temps et de lieu d'inscription du *moment adolescent* sont donc à réinventer, en outre concernant la transgression nécessaire qui le traverse. C'est bien par rapport

³ Rassial, J.-J., colloque à Paris, 1997, repris dans *Problématique adolescente et direction de la cure* (ss direction de Lauri D.) Érès, Paris, 1999

à cette nécessité éthique d'inventer de tels lieux d'inscription que nos interventions devraient œuvrer à déployer des rites de reconnaissance mutuelle : reconnaissance du jeune par le social *et* reconnaissance de la réalité sociale par le jeune, ainsi qu'appropriation du jeune à l'étrangeté qui le traverse et dans laquelle il aura à se reconnaître comme *lui-même*.

B. TRANSGRESSION ADOLESCENTE : DEFI, MISE EN CAUSE, FIDELITE

Vu sa complexité inépuisable, le *moment adolescent* peut être envisagé selon diverses facettes.

- Considéré comme le mouvement de saut depuis l'enfance jusqu'au monde nouveau encore inconnu, le moment adolescent laisse entrevoir le péril de la chute.
- S'il est appréhendé comme un îlot d'espace-temps séparé d'où s'élancent les questions sur l'ensemble de l'existence, le *moment adolescent* expose à un péril de décrochage et d'étrangeté radicale face à ce qui se manifeste.
- Si le moment adolescent est envisagé comme le réservoir d'une infinité de possibles purs, l'immobilisation sur un point de la transition expose à l'absence de réalisation, au dés-être.
- Enfin, la pluralité des facettes non directement rapportables l'une à l'autre peut conduire à la dissociation si aucun acte subjectif n'est en mesure d'y tresser un chemin à partir des linéaments épars.
- Quant à l'approche particulière que nous en proposons aujourd'hui, elle se fera par le biais du mouvement de *transgression* prenant sa racine en un tel moment.

Proposons d'abord d'entendre le mot *transgression* dans son sens le plus évident, quoique pas toujours repéré. Si *progression* désigne le *mouvement en avant*, si *régression* désigne le *mouvement en arrière*, la *transgression* prendrait consistance en un *chemin de traverse*, *changement de cap*, *frayage à travers le monde encore vierge*. En ce sens, nous soutiendrons que toute adolescence est l'invention d'un point de départ et d'une direction de *transgression* qui s'imposera après coup comme ce *chemin droit* que l'adulte continuera à poursuivre avant d'être à son tour traversé par le frayage intempestif des générations suivantes.

Voyons comment figurer ces enjeux conjuguant la mise en question des anciennes lois par le traçage d'une nouvelle loi de parcours s'inscrivant en diagonale des précédentes.

La situation de départ sera représentée, arbitrairement et de manière caricaturalement simplifiée, comme un ensemble de lignes droites organisatrices de la réalité intime et du monde. Ces lignes orientées figurent aussi bien les lois spontanées en vigueur, les significations et les valeurs établies, les manières adéquates héritées de l'éducation. La représentation linéaire ne rend bien sûr pas

justice aux péripéties ni aux aléas multiples, souffrances et accrocs inévitables de toute vie ; cependant, elle indique une structure de monde et le principe subjectif qui, dans son architecture globale, s'impose comme une évidence qui nous porte et à laquelle nous adhérons.

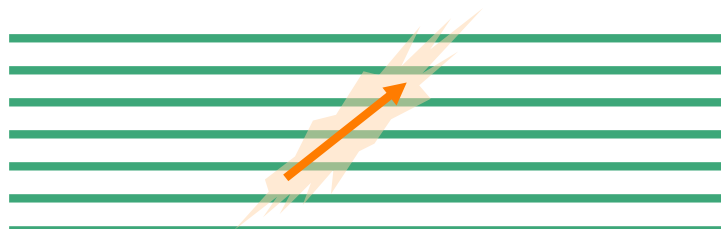


À la sortie de l'enfance, la crise adolescente va se figurer à sa racine comme une agitation ponctuelle, une mise au défi des lignes de conduites habituelles, un écart à la norme pour en défier la légitimité. Une telle *agitation* renvoie aussi bien à la violence interne qui s'impose à l'adolescent du fait des remaniements pubertaires qu'à la mise à l'épreuve et au défi par l'adolescent du monde relationnel et symbolique dans lequel il semblait auparavant se mouvoir sans contestation. Les vecteurs en tous sens figurent les pulsions multiples qui traversent le corps adolescent tout comme la volonté de révolte et d'affirmation, et encore le désarroi et le déploiement d'une quête éperdue. Ce moment a été théorisé comme émergence pulsionnelle, résurgence d'énergie libre due à la déliaison des circuits antérieurs de la satisfaction pulsionnelle. L'*agitation adolescente* s'impose comme une *amorçe rebelle*, une menace d'*effraction* des lignes antérieures, une *conduite à risque* mettant en danger les formes de vie nouvelles et anciennes, une *avancée intempestive* en quête d'une nouvelle piste. Sous l'hypothèse d'aucune nouvelle autre vie probable, ces *conduites à risque* peuvent apparaître, du point de vue des gardiens de l'ordre ancien, comme un *désordre intolérable*.



Ensuite, après la saisie par des puissances multiples et désorientantes, internes et externes, après les agirs incoercibles encore aveugles à eux-mêmes, le sujet adolescent naissant devrait pouvoir s'approprier à ce qui l'a d'abord débordé, afin de se constituer après coup comme auteur responsable d'une orientation à maintenir depuis le point source du surgissement qui l'a d'abord saisi. Cette mise en forme vectorielle consiste en un processus de subjectivation, reprise singulière des puissances en présence afin de les inscrire en forme de *transgression*, c'est-à-dire un chemin transversal à l'orientation déterminée sur fond d'insaisissable. Une telle *inflexion* signe la présence d'un sujet en acte, celui-ci n'étant d'ailleurs reconnaissable qu'à cette inflexion, changement de cap improbable s'imprimant

dans le monde en contre point de tous les déterminismes reconnus. Il n'y aura pas de sujet attesté sans la reconnaissance d'une telle transgression de départ, inflexion maintenue et force l'organisation du monde, changement de cap identifiable et parvenant à se faire reconnaître par au moins un autre.



Cela vaut pour chacun d'entre nous : par exemple, pour être reconnu comme avocat avec qui il faut compter, il faut avoir fait au moins une fois autre chose que de suivre les voies toute tracées ou d'enfoncer des portes ouvertes, il faut avoir au moins une fois gagné une cause préalablement jugée désespérée ; de même, tel juge n'est reconnaissable et reconnu que parce qu'au moins une fois il a pris une position qui ne se réduisait pas à un rôle de pur exécutant des règles. Il en va de même pour les jeunes, il ne peuvent être eux-mêmes qu'en ayant pu inscrire au moins une fois leurs griffes sur le monde.

Quant au désir, il est puissance même de ce trajet subjectif, ce qui l'anime et en fait le vecteur. Au regard d'un tel enjeu, nous soutiendrons que *prendre ses responsabilités* ne consiste pas à capituler pour rentrer dans le rang, mais plutôt à assurer les suites de l'inflexion subjective. *Prendre ses responsabilités* exige le courage de marquer un écart et de le faire reconnaître, tout en reconnaissant l'existence des autres. Une telle affirmation transgressive se double inmanquablement d'une dimension de culpabilité, voire d'une crainte de l'effondrement ou d'une dépressivité liée à la perte d'appui comme à l'effroi face à sa propre destructivité. Celle-ci ne pourra être surmontée que de constater la résistance de l'autre qui n'est pas détruit du fait que celui qui affirme son orientation s'inscrit, sinon en faux, du moins *en angle* par rapport au chemin prévu. L'accès à la confiance en ses capacités dites réparatrices seront plutôt à envisager comme capacité à créer au cœur même de la déliaison plutôt que dans le rétablissement de l'état antérieur. Ce n'est en réalité que par la responsabilité qui est courage à maintenir le cap de la transgression que s'apaise la culpabilité initiale.

B-1. Conditions de l'affirmation transgressive vraie

Examinons à présent plus en détail les conditions qui rendent effective et légitime la transgression durable qui s'origine dans le point instable d'adolescence.

- Le soutien d'une nouvelle orientation implique d'abord une persévérance, une discipline du temps et le maintien de la direction. Cette persévérance n'étant pensable que selon le respect de qui fait son sol légitime, ce qui en fait une

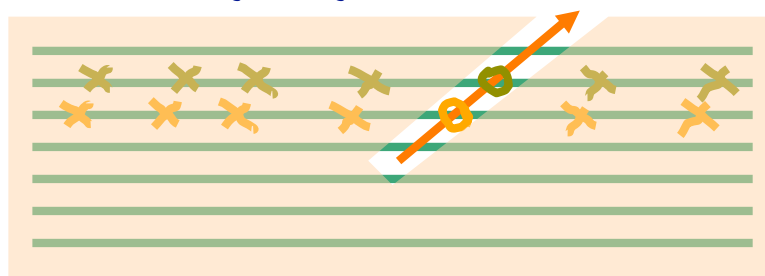
fidélité dans la différence.

Condition 1 : la persévérance



- Le changement de cap implique nécessairement une *autre* vue sur les choses qui apparaissaient jusque-là toute naturelles, entraînant une déqualification des qualités imaginaires des anciennes lignes support. Cependant, du même mouvement que la déqualification des attributs anciens, le principe même ou *valeur* de la ligne de force concernée se trouve validé et régénéré, condensé en un point constitutif immanent de la nouvelle ligne, confondu en elle pour lui donner sa substance d'acte. La seconde condition s'énonce comme le *respect des points d'intersection* d'où la *transgression* se figure comme une traversée

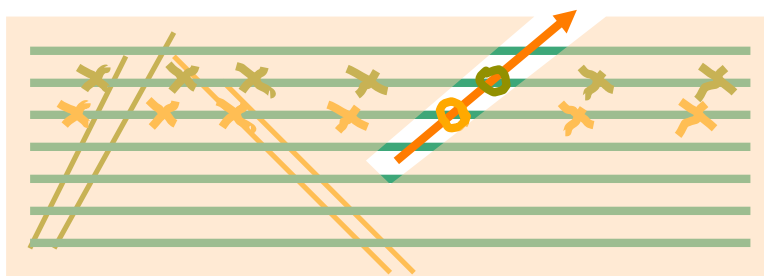
Condition 2 : Respect des points d'intersection



des lignes antérieures qui garde dans la matière même de son frayage les principes partagés, ré-actualisés au point exact de la mise au défi de leurs formes périmées. Une telle *mise au défi* doit être rigoureusement discernée de la *destruction* avec laquelle elle peut sembler d'abord, et pour un examen empirique, se confondre. Si le premier temps de la mise au défi est une contestation — « *t'es pas ci ou ça..., même si tu as tel ou tel attribut qui le laisserait croire* » —, elle vise à établir secondairement, selon une forme de retournement étrange, une vérité au-delà des attributs — « *malgré que tu n'aies pas telle ou telle propriété que j'avais faussement imaginé à ton endroit, tu es quand même, tu en es même davantage et de manière plus vraie tel ou tel pour moi...* ». L'exemple du rapport au père est à ce titre exemplaire : sa mise au défi peut commencer par un « *t'es pas mon père..., même si tu prétends tout savoir, avoir pouvoir sur moi, devoir me guider* », permettant de découvrir au-delà que « *malgré que ce ne soit pas toi qui fasses la loi, malgré que je puisse m'émanciper de toi, malgré que tu ne sois pas aussi puissant que mon imaginaire l'avait fomenté, tu es quand même mon père, tu l'es même*

d'avantage et plus que jamais, tu l'es au-delà de toi-même, tu l'es en vérité puisqu'en rapportant à ce que tu m'a transmis je peux maintenant tisser ma vérité avec mes manques ». Nous pouvons ainsi soutenir que concernant une ligne de force, l'ébranlement commence en un point, se propage en déqualification de tous les attributs de la ligne et se termine par un retour sur le point de croisement initial qui se trouve à la fois révélé en vérité, c'est-à-dire au-delà de ces attributs, et incorporé dans la nouvelle voie qui s'invente, c'est-à-dire selon une appropriation *à* son principe. Le détachement des attributs anciens est mouvement d'émancipation, alors que l'appropriation à la vérité de la rencontre au-delà des attributs est transmission de vie psychique et trouvaille de points d'appui qui ne cessent de s'originer comme autant de sources ou flux porteurs de la nouvelle trajectoire subjective. Cette dialectique se retrouve de la manière la plus concrète dans le fait que les attributs du père sont entièrement revus, revisités tandis que la contestation aboutit à la révélation du père comme père en vérité, agent au-delà de lui-même de la transmission de la vie qui maintenant nous porte, et pour cela plus que jamais reconnu. La condition du *respect des points d'intersection* est ainsi remplie pour l'occurrence du père.

- En même temps que s'inscrit la transgression, se découvre que l'autre rencontré est lui-même soutenu, du moins potentiellement, par l'affirmation de sa propre traversée singulière au regard de toute autre. Pour poursuivre notre exemple : dans le même temps où le fils émancipé se relie à son père dans ce que celui-ci a transmis au delà des attributs concrets, il découvre que la norme soutenue auparavant par le père comme évidence n'était en réalité que le résultat de sa propre affirmation subjective transversale par rapport à ce qui avait joué pour lui fonction de père à la génération précédente. Ce qui semblait la norme n'était en réalité qu'une transgression présentifiée à l'enfant, une

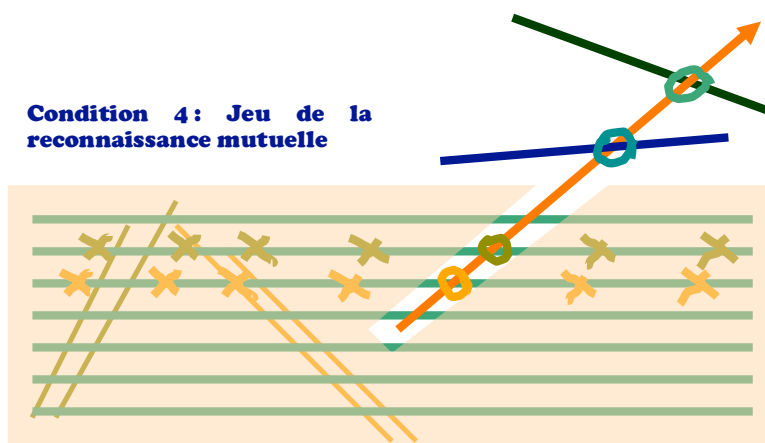


Condition 3 : Récurrence dans le changement de cap

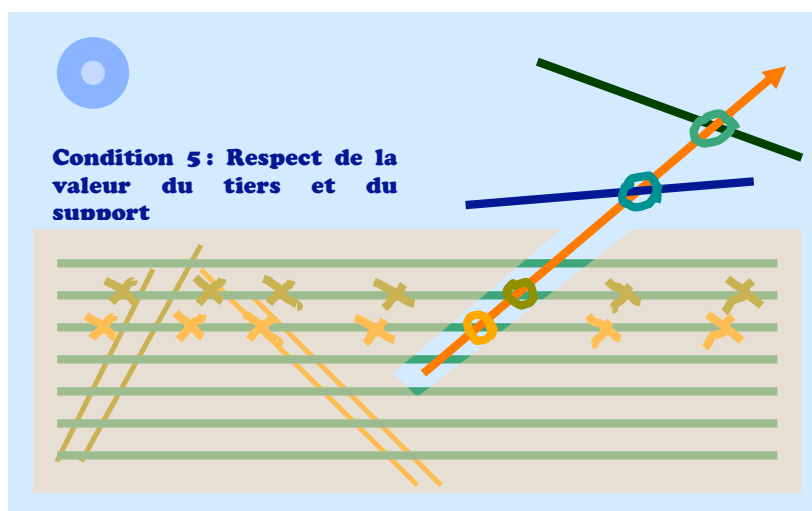
inscription nouvelle déjà stabilisée, s'étant affirmée en décalage de normes antérieures. Alors, l'adolescent respecte ses parents non pour leur perfection mais pour avoir pu inscrire leur propre marque d'une manière ou d'une autre. Toute affirmation de loi nouvelle reconnaît du même coup que la loi traversée fut en son temps elle aussi une invention affirmative de loi nouvelle. Nous appellerons cette troisième condition, la *récurrence dans le changement de cap* : elle détermine une *fidélité dans l'infidélité*, puisque c'est en s'éloignant

du chemin tracé que l'on honore le principe de ce chemin qui s'était lui-même soutenu de manière singulière.

- Nous venons d'exemplifier les conditions 2 et 3 du côté du père, mais des enjeux de même ordre se déclinent dans d'autres dimensions : une pluralité de lignes directrices devra être prise en compte, de multiples dimensions auront à être traversées, transmuées par la métamorphose adolescente, telles que la mise en cause de la fratrie et la découverte du lien social, la mise en question de la place sacrée de la mère pour accéder au désir ailleurs. À travers le fait de porter atteinte à l'intouchable se révélera, selon une certaine modalité du retournement, la dignité de la chose forçant à reconnaître la grâce et livrant accès à la beauté. Ainsi côté maternel, cette troisième condition de la récurrence se déclinera plutôt comme *respect dans la brisure de l'innocence*. Notons que le père a, du moins dans notre tradition, la place particulière d'être le porteur du principe de la transmission de la culture et de la norme vivante, et intervient ainsi comme ingrédient dans la dimension maternelle ; d'autre part, ce n'est que de témoigner de sa *puissance* sur le lieu maternel que le père acquiert sa valeur. Les diverses dimensions s'en trouvent ainsi nouées entre elles.
- La voie inventée par l'adolescent croise aussi d'autres voies que celles qui l'ont porté durant l'enfance, d'autres frayages qui viennent s'enchevêtrer aux précédents, des voies toute autres soutenues par des référents culturels ou actualisées par des pairs ou des adultes, par exemple des enseignants. À chaque fois il y va d'une reconnaissance mutuelle : la voie transgressive n'ayant sa chance d'être reconnue qu'en reconnaissant la réalité, au moins potentiellement, subjective de la voie rencontrée. Nous appellerons cette quatrième condition celle du *jeu de la reconnaissance dans les croisements subjectifs*, chacun ne pouvant soutenir sa singularité qu'en reconnaissant, et en étant reconnu par, les autres singularités en présence, ce qui ne va pas sans une acceptation de ne pas porter atteinte, en vue de sa propre jouissance, aux autres tentatives.



- Quant à la dernière et cinquième condition, elle touche à la nécessité de respecter un sol commun à partir duquel peut se réaliser la mise au défi mutuel, révélant la vérité de ce qui est en jeu. Ce sol commun peut être figuré par un point essentiel qui est reconnu de tous, il constituera telle ou telle valeur sacrée. Mais ce qui se représente d'abord comme un point, est aussi bien une atmosphère englobante, une texture partagée dans l'épaisseur de laquelle va pouvoir s'articuler le jeu des différents chemins de traverse, avec ses déqualifications laissant entrevoir la vérité sous-jacente, ses brisures faisant resurgir les éléments intemporels. Au cours des rencontres dans ce fait monde commun, la reconnaissance mutuelle va alors permettre de voir et de réaliser ce qui n'aurait jamais été possible dans la totale solitude sous peine de s'annuler. Les traversées ne peuvent avoir lieu sans désastre que sous l'hypothèse qu'à tout moment l'un ou l'autre point peut faire tiers face à ces déqualification et inscription de transgression nouvelle. La reconnaissance qu'il existe hors de



soi, un *point neutre non dysqualifiable*, non soumis à l'investigation, est ainsi essentielle. Quelles sont aujourd'hui dans notre monde en crise ces valeurs tierces reconnues par tous ? Elles semblent difficiles à repérer, ce qui ne signifie pas qu'elles soient anéanties mais probablement qu'elles changent de nature ou du moins de manière de s'actualiser. Si les grandes figures transcendantes ont disparu, si les grands personnages charismatiques méritent aujourd'hui à juste titre le soupçon, il n'en reste pas moins nécessaire de se procurer un fond sur lequel s'articuler. Il n'est pas sûr cependant que ce qui fait fond commun doive nécessairement consister en un pôle référentiel unitaire.

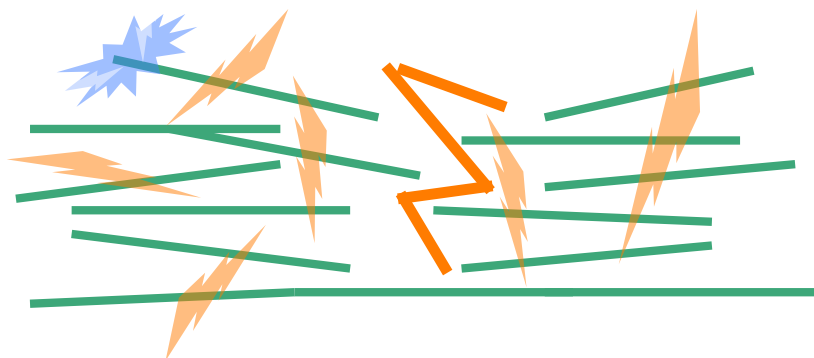
Le respect de ces cinq conditions ne se pourra être avéré que dans l'après-coup, alors que dans les moments initiaux du trajet, de nombreux malentendus entre les générations peuvent se développer. Nous examinerons plus loin la manière opportune de faire face à *ces situations qui commencent mal* ; examinons avant cela la situation à ces conditions se trouveraient incontestablement non remplies.

B-2. Versions désastreuses de la transgression

Quant aux versions désastreuses de la transgression, elles se caractérisent par un défaut quant à plusieurs, voire l'ensemble, des conditions énoncées ci-dessus :

- Maintenir la persévérance du cap s'avère impossible au sens d'une avancée choisie et subjective, ce qui n'empêche nullement, laisse au contraire libre cours, aux répétitions aveugles, aux piétinements ou aux enlisements dans des agirs coercitifs sans signification.
- Les lignes antérieures, valeurs et êtres, ne sont pas seulement croisés, *rencontrés, mis au défi, recoupés* ou *traversés*, mais plus gravement *déchirés, piétinés, dénigrés, non reconnus*. Un tel défaut de reconnaissance entraîne l'impossibilité de la persévérance, celle-ci ne pouvant en effet se soutenir qu'en prenant appui sur les points rencontrés, à l'instar d'une prise sur les échelons d'une échelle permettant l'audace d'un décollement de la surface. Aucune loi n'étant respectée suffisamment que pour servir d'appui à la critique, se dérobe tout sol envisageable pour le chemin de la transgression, celle-ci s'avère proprement impraticable. La déqualification touche ainsi non seulement les attributs imaginaires des valeurs et des êtres, l'attente est plus profonde, détruisant jusqu'à la consistance seconde, les points d'intersection eux-mêmes se délitent pour laisser libre cours à l'abîme, le trajet de la transgression ne cesse de se défaire au gré d'une impossibilité radicale de la fidélité même à soi-même. L'ancrage ne livre aucune assise et livre chacun au caprice des éléments et des impulsions.
- À défaut de pouvoir inscrire son trajet au gré des lignes croisées et respectées dans leur différences, il y a du même coup une incapacité de découvrir que ces éléments étaient eux aussi soutenus par une transgression subjective. Aucune récurrence ne parvient ici à s'envisageable. Toute prise de position de l'adulte, de l'ancien, ou du maître, ne pourra dès lors apparaître que comme arbitraire, violente ou tyrannique, à moins qu'au contraire elle s'annule dans son caractère incohérent, lâche, irrespectable ; dans ces deux cas extrêmes, c'est la vie même des valeurs au-delà de leur contenu qui est détruite, laissant libre cours à l'insensé.
- De la même manière, les trajets des autres croisés dans le monde ne peuvent non plus être pris en considération ni respectés ; ils n'éveillent que mépris et dérision, à moins que la réalité extérieure ne tente de se faire valoir, suscitant alors la jalousie et l'envie destructrice.
- Enfin, le fond de valeurs partagées sera bafoué, ainsi que cet élément non dysqualifiable ou sacré en vigueur dans le monde⁴.

⁴ Dans une société où le lieu du culte et la sépulture sont sacrés, porter atteinte à une synagogue apparaît comme sans commune mesure avec le fait de brûler une voiture ou un arrêt de bus : le lieu du culte étant tenu comme ne pouvant être dysqualifié, dans la mesure où au-delà de la synagogue c'est la singularité juive qui est atteinte. La réaction sociale pourra être proportionnelle à la valeur de l'atteinte portée.

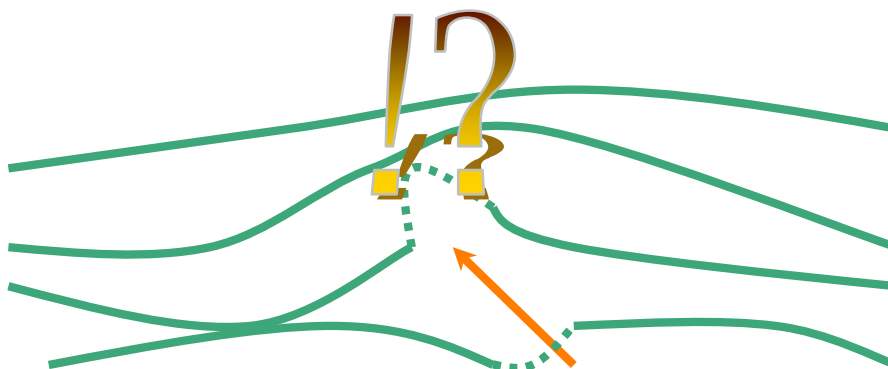


Comme tente de le faire pressentir le schéma ci-dessus, le non respect effectif des conditions de la transgression laisse libre cours à la destruction des singularités qui tentaient de s'articuler, aussi que du lien social dans lequel elles pourraient s'inscrire. La figure montre bien que, si destruction il y a selon une dimension, les autres en seront aussi irrémédiablement touchées, ce qui rend le plus souvent caduc tout départage radical entre la victime et le bourreau.

Notons encore que la réalité destructrice est tributaire de la plasticité et de la résistance de toutes composantes en jeu et non seulement du seul chef du jeune : ainsi les réactions violentes du *milieu* — souvent justifiées par la crainte et l'insécurité — à l'égard des transgressions jugées pathologiques seront-elles d'autant plus fortes, aveugles et insensées, que les acteurs sociaux se sentent peu sûr des valeurs qui les portent. Or aujourd'hui, il semble que soit très difficile à saisir un fond commun de valeurs, ainsi que de porter crédit à une confiance persistante en un élément non-dysqualifiable forçant le respect de tous ; le seul culte de la marchandise s'avérant peu apte à remplir un tel office.

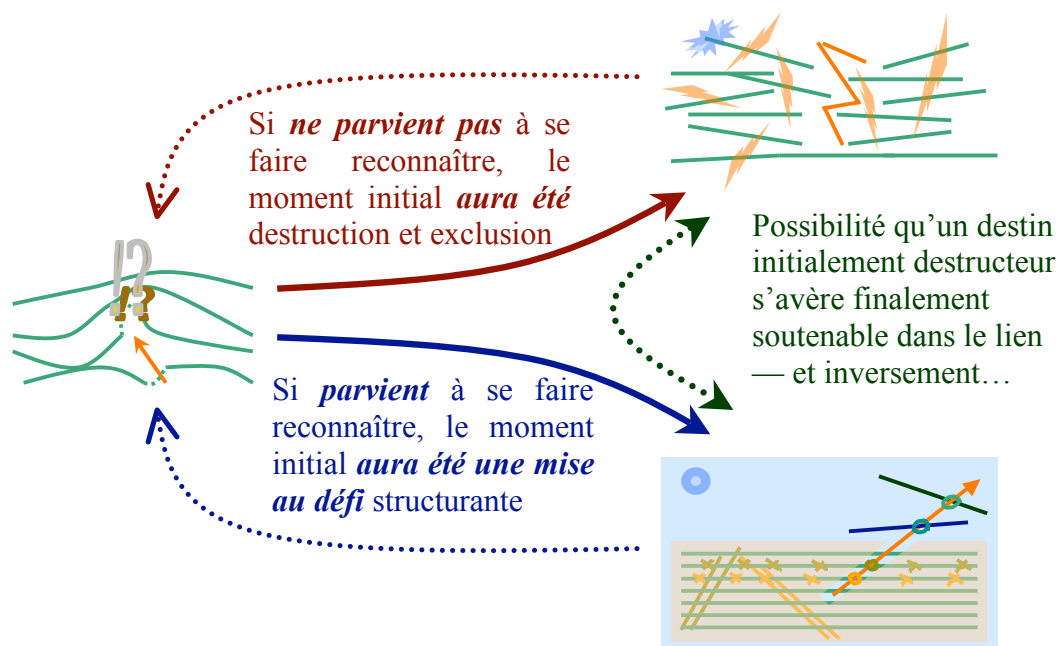
B-3. *Quand ça commence mal... que faire ?*

Nous avons jusqu'à présent analysé les choses comme si les dés étaient lancés, comme s'il était possible de faire un départage clair entre les transgressions créatrices et les transgressions destructrices selon que les conditions aient été ou non respectées. Il nous faut maintenant envisager les choses dans leur dynamique au moment même où le destin de la transgression se joue, sans que le résultat de partie ne soit encore déterminé. Comment prévoir le destin de la mise de départ selon laquelle un jeune présente des velléités de transgression qui mettent à mal la résistance des lignes de force organisant le monde dans lequel il est, mettant au défi et explorant « *jusqu'où aller trop loin* » ? Selon nos conventions de représentation adoptée jusqu'à présent, la situation se présenterait ainsi :



Un tel point de départ est équivoque, chacun des protagonistes, selon la position qu'il occupe et son engagement, la traduira selon sa différence de perception : les tenants de l'ancien monde peuvent y voir une volonté de destruction et un péril à conjurer au plus vite, tandis que celui qui tente de faire reconnaître sa singularité sera totalement pris dans sa simple volonté actuelle de construire sa vie. Selon une vue globale, cela commence mal et dangereusement, tandis que les résistances de chacun sont mises à l'épreuve. La question est dès lors : quand cela commence ainsi, comme cela va-t-il finir ? Voilà le point aigu sur lequel je voulais vous amener à réfléchir, dans la mesure où nos interventions le plus souvent doivent s'articuler en un tel moment.

Le pari que je vous propose, qui est aussi un véritable défi, consiste à miser sur la chance, et même à tenter de la construire. Il s'agit de soutenir en acte que, lors de l'épisode de la mise à mal initiale, le destin de la transgression n'est pas joué d'avance : aussi l'amorce d'une création nouvelle, que le risque de *dégénérer* en destructivité. Ce ne sera que dans l'après coup que pourra se formuler, conjugué au futur antérieur, ce qu'aura été un tel départ. Et même lorsque la transgression aura toutes les apparences d'avoir conduit à la destruction, peut-être restera-t-il encore une possibilité de rétablir les conditions d'une reconnaissance, en transmuant la transgression pathologique en transgression vraie. L'ensemble de ces possibilités nous amènent au schéma suivant :



L'alternative entre les deux destins, c'est-à-dire le choix au cœur même de la bifurcation, dépendra tout à la fois du jeune, de sa capacité à inscrire sa transgression et à la faire reconnaître dans le respect des conditions, et du tissu dans lequel il s'inscrit, de la plasticité du milieu susceptible d'accorder une place à la nouveauté sans se déchirer, de se transformer sans se délier. Les enjeux se re formulent ainsi de diverses manières :

- *Comment une société est-elle en mesure d'inscrire en son sein celui qui a eu*

l'audace d'expérimenter la face inacceptable du monde dans lequel il est ? L'opération peut s'avérer d'autant plus difficile aujourd'hui que les formes de délinquances ne sont pas indifférentes aux idéologies circulantes, s'imposent bien souvent comme une exacerbation inadmissible, effrayante et destructrice des valeurs mêmes desquelles nous participons tous.

- *Comment celui qui a agi la destructivité à l'égard d'une partie du monde établi peut-il (re)venir afin de se faire reconnaître en tant qu'acteur d'un monde commun en chantier ?* Le mouvement d'outre-passement et de retour n'implique pas seulement une *réparation*, au sens de la restauration de l'état initial, mais plutôt une *métamorphose*, transformation du monde accordant place à la nouveauté, et cela aussi bien du côté du monde lui-même que pour celui qui cherche à s'y inscrire. La réussite d'une telle opération peut par exemple se manifester par le constat étonné d'un employeur voyant tout à coup, chez un jeune d'abord considéré comme bon à rien, poindre un germe qui laisse présager le meilleur, ou du moins une promesse d'avenir inespérée.

Soutenir une ouverture sur les lieux de la bifurcation et œuvrer à augmenter les chances de pouvoir inscrire dans l'après-coup la transgression dans le lien est véritablement une épreuve dont l'issue reste radicalement imprévisible. Face à celui qui soutient cette possible inscription de ce qui n'est pas encore inscrit et qui ne semble pas encore pouvoir être reconnu, le sceptique raisonnable pourra toujours objecter que le risque est trop grand, que cela ne peut pas marcher à tous les coups, et qu'il s'agit de ne pas utopiste ou naïf. En se gardant de riposter par l'illusion de la toute puissance, en assumant la possibilité de l'échec alors que tout aura été engagé, il s'agira cependant de maintenir une attitude courageuse, actant fermement qu'il n'y a pas d'autre issue que de tenter l'impossible et d'œuvrer à l'augmentation de la chance. Si tenter d'ouvrir ainsi le possible en un point d'impossible expose au risque de la déception, cela n'en constitue pas moins le meilleur chemin qu'il s'agit de tracer comme une médiane entre la toute-puissance et la résignation à ce qui est.

De manière théorique également, afin de penser la transgression comme un possible chemin de traverse et l'effraction d'un supplément forçant la métamorphose du monde, il est requis d'aller à contre-courant d'un certain discours actuel selon lequel la notion de *transgression* se superpose sans reste avec sa *version pathologique*, confondue avec les figures de la destruction, de l'atteinte à la loi et à l'ordre public. Ce n'est qu'en se gardant de céder par peur à une telle *superposition sans reste* de la transgression et de la destruction qu'il est possible d'envisager la métamorphose dont est capable la transgression lorsqu'elle parvient secondairement à s'inscrire et à s'articuler dans un monde commun.

C. FAIRE FACE A LA TRANSGRESSION : ORIENTATION DES INTERVENTIONS

Après avoir posé les principes et conditions d'une transgression créatrice et transformatrice, après en avoir cerné cependant le péril destructeur lorsqu'elle ne

respecte pas ses conditions de légitimité, après avoir également précisé la dynamique temporelle du moment initial dans son indétermination, nous pouvons maintenant déployer les enjeux de l'intervention. Nous allons d'abord préciser les divers types d'interventions, montrer ensuite comment les différents temps d'un rite de reconnaissance peuvent se distribuer entre les différents acteurs (le jeune, la justice et les institutions), pour enfin conclure avec quelques réflexions sur la place irremplaçable d'une institution comme *Le Radian*.

C-1. Redéfinir responsabilisation, réparation, médiation, prestation

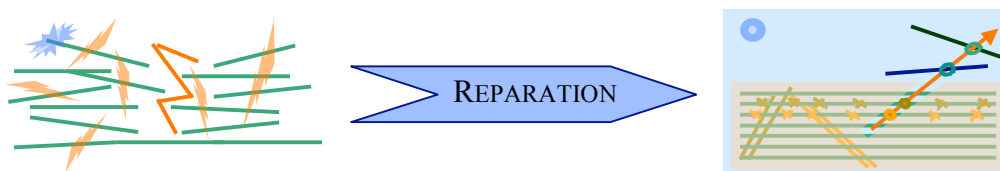
Selon un effet de retour, voire de coup de force, les schémas de la transgression que nous avons proposés permettent d'éclairer autrement les visées des *Prestations éducatives et philanthropiques* ou *Prestations d'intérêt général*, la pertinence des *mesures réparatrices*, ainsi que les enjeux des *pratiques de médiation*. Il s'agit d'introduire ainsi un certain décalage par rapport à une compréhension de ces interventions comme moyen pour réaliser un retour à l'ordre antérieur, de l'éducation comme *mise au pas* et opération d'intégration aux normes établie. Nous ne pourrions avaliser une telle conception pour la simple raison que, en réalité, il n'existe pas de *meilleur des mondes* auxquels il s'agirait de réadapter le jeune qui transgresse.

Par le biais des notions proposées ci-dessus, je vous propose de concevoir l'intervention comme un dispositif de transmission d'une discipline du temps permettant à chacun d'inscrire sa différence dans un espace commun, de soutenir une transgression qui opère une transformation positive du monde dans lequel elle s'inscrit, et même de permettre la mutation d'une transgression destructrice en une transgression créative. Reprécisons ainsi les enjeux réels de la responsabilisation, des mesures réparatrices, des pratiques de médiation ainsi que des prestations.

- La *responsabilisation* désignerait ce processus par lequel un jeune consent à être responsable des suites d'un acte qui l'a devancé, voire qui lui a échappé. Aider un jeune à prendre ses responsabilités dans les suites d'un acte qui l'a débordé et s'est inscrit violemment dans le monde, ne consistera pas tant à annuler les traces de cet acte pour tenter de revenir à l'état antérieur, mais plutôt à en tirer les conséquences les plus justes afin d'en faire le trajet d'une transgression singulière et créatrice. Une telle opération permettra la métamorphose aussi bien de lui-même que de son entourage et du monde. *Prendre ses responsabilités*, cela consiste donc, pour un jeune mais pas seulement, à avoir le courage de marquer un écart et de le faire reconnaître, tout en reconnaissant l'existence des autres.



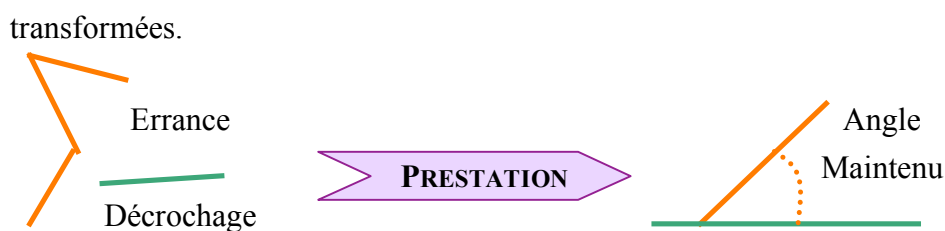
- Quant à la notion de *réparation*, il ne s'agira pas tant de l'envisager comme tournée vers la restauration du passé — acceptation, résignation, rentrée dans le rang, assimilation des normes en vigueur, ... —, mais plutôt comme ouverte sur le futur, par le biais d'un rétablissement des conditions de la *transgression vraie*. Afin de promouvoir la réparation, il s'agira d'aider le jeune à ne pas céder sur son marquage transgressif, tout en se donnant les moyens de se faire reconnaître, c'est-à-dire en respectant les conditions positives de la transgression. La visée des interventions ne serait plus conçue comme une tentative d'éradiquer la transgression, mais plutôt comme un travail de rétablissement des conditions permettant la production positive à partir du mouvement transgressif. *Réparer*, cela signifie rencontrer les normes en vigueur en les critiquant mais tout en préservant la valeur des points d'intersection, en reconnaissant du même coup la valeur de l'autre. Ainsi, sans céder sur l'angle d'inclinaison de son existence propre, elle pourra se faire reconnaître dans le lien, en évitant le dilemme désastreux qui consisterait soit à rentrer dans le rang, soit à être exclu du monde. Entre ces deux écueils, *réparer*, consiste à ouvrir une nouvelle une voie.



- Quant aux pratiques de *médiation*, elles s'attacheraient non pas à obtenir une sorte de consensus mais plutôt à dresser le cadre d'une mise en présence des lignes brisées, méprisées — désignées comme victime — avec le mouvement de violence irrespectueuse, le jet hors lien à corps perdu — désigné comme délinquant. À partir de cette mise à l'épreuve mutuelle, il est escompté de pouvoir rétablir les effets d'une rencontre, c'est-à-dire la construction d'une intersection où chacun pourra se reconnaître dans sa différence et acceptera de se croiser dans un monde commun construit dans une confiance en l'altérité.



- Enfin, les *Prestations d'intérêt général* seront envisagées comme autant de tentative non d'intégrer — ce qui supposerait un monde idéal dans lequel intégrer un individu de l'autre monde jugé néfaste — mais plutôt de raccorder, les voies transgressives d'un jeune avec les valeurs des autres, en particulier celles de l'institution ou de l'entreprise proposant des services à la communauté. Grâce à une telle opération, le trajet instable, décroché et périlleux d'un jeune peut s'inscrire avec sa fidélité dans la différence, selon sa persévérance propre dans le monde commun, et selon un angle d'inclinaison tout personnel entre sa transgression et les lignes du monde qui s'en trouvent



Nous laisserons expressément ces notions dans une relative abstraction, comptant en outre sur la puissance de la schématisation pour permettre à chacun de la remplir de contenus selon ses expériences et sa sensibilité ; les vignettes cliniques présentées durant cette journée en sont une illustration.

C-2. Assurer la conjonction des deux temps d'un rite de reconnaissance

À partir de réflexions échangées autour de vignettes lors d'une réunion préparatoire avec l'équipe du Radian, j'ai relevé les notions de *rite*, de *réhabilitation*, de *faire entendre la différence*. D'où la question : la médiation et la prestation d'intérêt général auraient-elle une valeur de rite ?

Avant de mettre cette question à l'épreuve, il nous faut une première définition : un rite d'initiation consiste en l'articulation de trois dimensions : d'abord la brisure de l'ordre ancien (rupture qui se présente comme engagement dans l'orgie, bravade des interdits, retour au chaos ou au charivari, actualisation d'un Autre Temps et d'un Autre Espace, etc...), ensuite la réactivation des mythes d'origines qui figurent en réalité le pouvoir créateur des anciennes transgressions, et enfin la refondation d'un ordre ainsi régénéré. Dans le temps intermédiaire, la puissance de régénération et de création s'actualise dans la conjonction d'un rituel et d'un mythe réactualisé par ce rituel.

Envisageons maintenant la transgression et la sanction, en évaluant leur capacité à proposer un rite.

- La sanction pourrait-elle consister en un rite d'inscription du jeune dans le monde ? Bien sûr, elle peut viser à réintroduire le jeune dans l'ordre social. Mais, si la sanction se limite à un travail de *normalisation*, d'*assimilation*, de rééducation, de réintégration dans un ordre préexistant, de conditionnement aux valeurs établies du monde ambiant — valeurs qui sont par ailleurs de plus en plus rabattues sous sa forme la plus neutre qu'est l'économie et les plaisirs —, alors il ne pourrait s'agir que d'un rite amputé de sa vie même. Ne consistant qu'à normaliser et à faire rentrer dans un ordre établi et en rien régénéré, c'est-à-dire dans un monde sombrant dans l'ennui et la mélancolie, ce *drôle de rite* ne serait en réalité qu'un *rite en blanc* ne comportant pas ce *pas de côté*, cette exploration de la *face inavouée* du monde, cette *expérience de l'excès et de la fureur*. Or, ce ne sont ces dimensions qui seules assurent la vie et la puissance d'augure du rite. Il ne s'agirait dès lors que d'une mascarade de rite, n'ayant aucun pouvoir à transformer le monde dans lequel il se déroule, contrairement au rite véritable qui n'inclut pas dans un monde préformé mais qui ouvre plutôt à la possibilité de s'inscrire dans un monde qui se trouve du même coup régénéré par les nouveaux venus.

- Faudrait-il pour autant se tourner exclusivement sur la valeur transgressive inhérente aux *actes de délinquance* pour leur donner valeur de rite d'initiation ? Il sera effectivement possible d'y reconnaître la rupture initiale de tout rite véritable, mais c'est ici l'issue qui consiste en réinscription en un ordre reconnu qui est manquée. L'intervention de la justice, pour autant qu'elle soit légitime, vient en effet indiquer que la transgression concernée ne conduit qu'à une impasse ou à un désastre, échouant en tout cas à se faire reconnaître et à *réhabiliter* la face cachée qu'elle dévoile. Notons cependant que la *cause* de cette impasse ne doit pas être, trop vite ni systématiquement, attribuée à tel ou tel protagoniste. L'échec peut tantôt tenir aussi bien au manque de lieu capable d'accueillir la transgression en se transformant pour en permettre la métamorphose en même temps que du monde, tantôt relever de la nature intrinsèquement inadmissible de la mise en acte transgressive elle-même. Plus probablement et le plus souvent, l'impasse ne s'impose et ne se cristallise que de la conjonction de ces deux dimensions, la *cause véritable* venant de plus loin, par exemple d'un événement mettant chacun à mal et auquel chacun réagit à sa manière, par la peur ou par le recours aux actes.

L'alternative de départ se disposerait ainsi en une sorte de chiasme, convoquant à une voie médiane.

- D'un côté, l'acte de délinquance actualise un ratage du rite comme inscription de la transgression dans un ordre renouvelé, sa démesure ne parvenant pas à se faire reconnaître comme acte de régénérescence et de production d'une vérité nouvelle et partagée.
- D'un autre côté, la mesure d'intérêt général, prise hors contexte, risque de dévier vers une simple normalisation par le travail, dimension qui ne pourrait que difficilement avoir valeur de rite, faute de contact vivant avec la démesure.
- Dès lors, un véritable rite de passage ne pourra avoir lieu que dans le couplage de la transgression et de la réinscription dans un ordre nouveau et partagé.

L'importance, voire le caractère indispensable, d'institutions comme Le Radian ne tient-elle pas à la manière dont elles œuvrent à organiser un tel couplage, qui, si il réussit, ouvre par exemple à la surprise de découvrir en tel jeune qui a transgressé un partenaire du même monde que nous. Grâce à ces médiateurs, un chemin s'ouvre entre les deux extrêmes que sont soit la normalisation déconnectée de la transgression et qui ne fait qu'enterrer, soit l'identification du jeune à sa délinquance d'où s'organise aveuglément sa mise hors jeu.

C-3. *Éloge d'un travail local, précis et engagé, quoiqu'en aveugle*

Face aux formes unilatérales en impasse, voyons maintenant comment les institutions comme le radian, permettent conjonction des registres en un nouage temporel et relationnel, contribuant à frayer une troisième voie donnant lieu pour un rite de réinscription, ou du moins à sa chance. Il faut cependant se garder de croire qu'un tel couplage doive, ni même puisse, être orchestré et contrôlé de bout en bout, ni qu'il faille chercher comme dans une psychothérapie à faire sens de l'histoire globale du jeune.

Au contraire, il me semble que la proposition des intervenants des SPEP est simplement d’*être là*, se *contentant* — mais c’est déjà beaucoup — d’organiser la prestation contrainte en y adjoignant la dimension précieuse d’un interlocuteur tiers entre le jeune, ses actes et ses conséquences, la sanction et l’injonction à réparer. Afin de soutenir une telle fonction, il est essentiel, d’une part, que ceux qui la présentent n’aient pas décidé eux-mêmes de la sanction, de la prestation ou de la médiation, et d’autre part, que la transgression demeure en elle-même hors du champ de l’interprétation psychologique. Cette double limite, empêchant la confusion avec les auxiliaires de justice comme avec les psychothérapeutes, donne du même coup une valeur irremplaçable à la position de l’accompagnateur.

Se *contenter d’être là* est déjà beaucoup : il s’agit d’incarner la fonction de retour, d’occuper la place de *l’officiant d’un processus de reconnaissance*. Discrètement, l’accompagnement acquiert ainsi sa double valeur : d’une part, celle d’accueil de celui qui revient des marges, d’autre part, celle de l’écoute de sa manière singulière de se faire une place et d’organiser son retour. Par cette double fonction, l’officiant introduit le facteur d’humanité au sein d’un dispositif qu’il n’institue pas lui-même. L’accueil offert au jeune possibilise la vérité possible de sa transgression ainsi que sa (ré)inscription dans le lien, et ce d’autant mieux que cette vérité n’est pas explicitée, et ce malgré qu’il y ait eu au départ fourvoiement effectif dans un *fait qualifié infraction* qui a conduit devant le juge et a eu comme conséquence la contrainte à réaliser une *prestation d’intérêt général* que le Radian est chargé d’organiser. Entre deux écueils — celui de la transgression qui, livrée à elle-même conduirait à l’exclusion, et celui de la sanction qui, sans contrepoids subjectif, aboutirait à la sclérose explosive d’un monde pris dans sa répétition gestionnaire —, les intervenants constituent ainsi les maillons de ce qui fait pont et les germes d’une réinscription dans le lien.

Il reste une question difficile, celle de savoir si quelqu’un, tel un grand contremaître pourrait superviser toutes les étapes en en connaissant à l’avance l’issue, ou plutôt, comme nous le pensons, s’il est possible de soutenir une cohérence dans la direction sans préjuger de la destination ? Selon cette seconde possibilité, il s’agirait alors d’inscrire un angle d’inclinaison adéquat : ce que tente de faire une institution comme le radian. J’ai en effet été impressionné par la manière d’investir les jeunes qui y sont accompagnés, avec une acceptation de ne s’occuper que d’un pan de leur existence, celui d’inscrire leur prestation ou celui d’établir un dialogue actuel dans la différence, durant un temps limité, en consentant ne pas maîtriser d’où ils (re)viennent, et encore moins où ils vont. Les intervenants se révèlent ainsi être des artisans, capables de tenir l’écart, de mesurer l’angle d’inclinaison adéquat selon lequel une singularité inscrit sa transgression à travers les lignes de force d’un monde qui s’en trouve subverti.

Entre l’écartèlement insupportable ou inadmissible et les logiques de l’intégration et de l’assimilation, il s’agirait donc de permettre à un jeune d’inscrire son angle d’inclinaison. Et comment se mesure un angle ? Pourquoi en *RADIAN* :

Le radian : Unité de mesure d’angle définie comme étant la mesure d’un angle au centre sous-tendu par un arc dont la longueur est égale au rayon du cercle. Le

système de mesure dans lequel le *radian* est l'unité de mesure d'angle est souvent appelé le *système circulaire de mesure d'angle* à cause de l'association entre le radian et le cercle. (voir <http://pages.videotron.com/ppat2000/lexique/R/radian.htm>)

Cette définition glanée sur internet, applicable d'abord aux domaines des mathématiques, ne pourrait-elle pas aussi caractériser le travail d'une institution comme *Le Radian* : établir un point ancrage à partir duquel rayonner et soutenir l'angle d'inclinaison d'une traverse singulière dans le monde, en évitant aussi bien la destruction des amarres, la brisure de la direction que l'annulation de la différence par le retour à la ligne droite des normes sclérosées.

Je conclurai donc par cette redécouverte imaginaire de l'origine du nom *Le Radian*, en témoignant que j'y ai rencontré des artisans discrets œuvrant sans maîtrise à (ré)inscrire cet angle précieux d'inclinaison d'une existence qui puisse se faire reconnaître dans sa différence et sa potentialité créative



Et quand les côtes ne sont pas encore visibles, quand les icebergs risquent à tout moment d'apparaître, comme semble en attester la juxtaposition des illustrations choisies par *Le Radian* pour illustrer son site, il reste encore quelque instrument de navigation ou quelque outil pour la mesure de l'angle opportun, afin d'ouvrir vers les horizons insoupçonnés, parvenir à cet étendue paisible bordée de terre.



Il me reste à vous souhaiter bon anniversaire et bon vent.

Antoine Masson⁵

Bruxelles, le Radian, octobre 2005

⁵ Antoine Masson, Psychiatre, Psychanalyste, Responsable du département de consultation du « Département Adolescents et Jeunes Adultes » du Centre Chapelle-aux-Champs à Bruxelles, Chargé de cours aux F.U.N.D.P.-Namur, Chargé de cours invité à l'UCLouvain